

tes interventions de mes collègues, elle comprendra parfaitement l'engagement majeur que le gouvernement a pris envers la création d'emplois.

* * *

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

M. John Williams (St-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le vérificateur général a déposé son rapport aujourd'hui. Il y fait remarquer que, à moins que l'on ne procède à des changements réels, la dette fédérale—je dis bien fédérale, pas nationale—atteindra 100 p. 100 du produit intérieur brut en l'an 2008.

Le vérificateur général qualifie cette situation de très grave et, comme il le dit, il y a des «décisions difficiles qui s'imposent».

Le discours du Trône parle de programmes de dépenses, mais ne donne pas acte de la gravité de la situation financière dans laquelle nous nous trouvons.

Le ministre des Finances peut-il affirmer aux Canadiens que la première priorité de son gouvernement est la réduction du déficit et non l'introduction de programmes de dépenses, comme on l'a entendu hier?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, il n'y a pas de doute que la réduction du déficit est une grande priorité de notre gouvernement.

Nous partageons sans l'ombre d'un doute l'opinion qu'exprimait le vérificateur général et nous l'avons dit quelques semaines seulement après avoir pris le pouvoir. D'ailleurs, le premier ministre lui-même disait dans son discours inaugural: «On ne peut pas réduire le déficit sans prendre en considération le fait que l'économie influe sur la vie des gens et sans réaliser que le pays a besoin d'emplois.»

M. John Williams (St-Albert): Monsieur le Président, nous savons fort bien que le pays a besoin que l'on crée des emplois.

Cependant, j'ai parcouru le rapport et j'ai pu constater qu'il y a de nombreux domaines où le gouvernement pourrait éviter que l'on ne gaspille l'argent des Canadiens.

Le ministre des Finances peut-il nous garantir qu'il lira le rapport du vérificateur général et qu'il mettra ses recommandations en oeuvre afin que l'argent des contribuables soit dépensé pour le plus grand bien de la nation?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, le député et moi avons au moins une chose en commun. La première fois que j'ai pris la parole à la Chambre, j'ai oublié moi aussi de poser ma question.

Questions orales

Le député peut être certain que nous prendrons très au sérieux les observations du vérificateur général, surtout qu'il nous surveille. Nous avons d'ailleurs déjà commencé à les étudier.

* * *

● (1440)

[Français]

LES PROGRAMMES DE MAIN-D'OEUVRE

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, il existe un large consensus au Québec relativement à la question d'éliminer les chevauchements administratifs coûteux dans la question des programmes de main-d'oeuvre. Les syndicats, le patronat, le gouvernement et les centaines de milliers de chômeurs du Québec sont d'accord. Les 26 000 Québécois qui attendent un programme de formation professionnelle malgré les emplois disponibles, emplois spécialisés, sont aussi d'accord.

Ma question s'adresse au ministre des Affaires intergouvernementales et est la suivante: A-t-il l'intention de conclure, dans les plus brefs délais, une entente avec le gouvernement du Québec, éliminant ces dédoublements coûteux, respectant de ce fait l'engagement du premier ministre lors du sommet des premiers ministres le 21 décembre et son propre engagement au début de décembre?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, notre gouvernement est tout à fait d'accord qu'il faut éliminer les chevauchements et les duplications de façon à réduire les coûts de fonctionnement des gouvernements. Nous l'avons indiqué dans le discours du Trône et nous avons obtenu un accord lors de la conférence des premiers ministres que ce serait fait.

Dans le cas précis d'une entente sur la main-d'oeuvre professionnelle, mon collègue, le ministre des Ressources humaines, a déjà discuté avec son collègue qui est maintenant ministre des Finances au Québec mais qui à ce moment-là était responsable de l'accord sur la main-d'oeuvre, et il continue les discussions.

M. Michel Gauthier (Roberval): Monsieur le Président, compte tenu du fait que l'élimination de ces chevauchements permettrait d'économiser au bas mot, selon les experts, quelque 250 millions de dollars par année à compter du moment où l'entente est faite et signée, est-ce que le ministre ne conviendrait pas que pour un gouvernement cassé ce serait peut-être le temps que lui, le premier ministre, ses collègues du conseil des ministres, se branchent et au plus tôt?

L'hon. Marcel Massé (président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre chargé du Renouveau de la fonction publique): Monsieur le Président, j'ai l'impression que nous sommes déjà bien branchés parce que nous avons l'intention de